



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les indicateurs relatifs à la sécurité routière affichent une amélioration continue

En application des dispositions du programme national de la sécurité routière et de la prévention des accidents de la circulation, il est porté à la connaissance du public que les différents indicateurs relatifs à la sécurité routière ont connu une amélioration durant le mois de juillet 2014 ainsi que durant les sept premiers mois de l'année.

En comparant le mois de juillet 2014 avec celui du mois de juillet 2013, on enregistre :

- -13.55% du nombre d'accidents mortels
- -17.24% du nombre de tués
- -15.15% du nombre de blessés graves

Par ailleurs, la comparaison des sept premiers mois de l'année 2014 avec ceux de l'année 2013 indique:

- -4.53% du nombre d'accidents mortels
- -6.24% du nombre de tués
- -11.69% du nombre de blessés graves

Le Ministère, tout en félicitant l'ensemble des acteurs et des partenaires qui ne cessent de déployer des efforts remarquables afin d'améliorer ces indicateurs, incite tous les citoyens à prendre les mesures préventives nécessaires pour promouvoir la sécurité routière, au cours et après la période estivale, notamment durant ces deux semaines qui vont connaître un trafic important sur l'ensemble des routes du Royaume.

